



Alexis Corbière

candidat

7^e circonscription de Seine-Saint-Denis

Montreuil - Bagnolet

**LA FRANCE
INSOUMISE**

alexiscorbiere2017@gmail.com

Montreuil - Bagnolet, le 1er juin 2017

Cher-e-s toutes et tous,

J'ai lu avec attention la lettre ouverte que vous adressez à l'ensemble des candidat-e-s aux législatives de Montreuil Bagnolet.

Dès la séquence présidentielle terminée, j'ai débuté les initiatives sur ces deux villes afin de rencontrer les habitant-e-s pour continuer à défendre le programme l'Avenir en Commun que j'ai porté avec Jean-Luc Mélenchon mais également pour m'imprégner des enjeux de ce territoire. Les Murs à Pêches à Montreuil, comme le Clos du même nom à Bagnolet font la richesse de notre patrimoine. J'en suis d'autant plus conscient depuis ma visite à vos côtés, l'une des toutes premières visites lorsque j'ai débuté ma campagne. J'ai habité cette ville, j'en avais entendu parler comme beaucoup. Ils ont été en effet longtemps fermés au public et à ses habitants des quartiers du haut, je vois bien le travail auquel vous œuvrez chaque jour pour la préservation de ce qu'il en reste, pour l'ouverture vers l'extérieur, et ce dans la diversité des associations rassemblées au sein de ce collectif. Je ne manquerai pas de vous visiter chacun, chacune lors du festival qui s'annonce dans quelques jours. Quelle énergie et quel labeur ! Oui à l'action citoyenne, oui à la concertation, oui à l'action politique qui vient en soutien des deux pré-requis que je viens d'énoncer.

Et pour moi très franchement il ne s'agit pas d'une question locale. Comme de nombreux thèmes sur la défense des services publics dans nos villes et nos quartiers, le thème de l'écologie se défend nationalement. Je rappelle que le programme que je défends est celui de l'Avenir en Commun et des livrets thématiques qui le complètent. Sur l'écologie ce sont 7 livrets : la mer, la forêt, les énergies renouvelables, l'eau bien commun, l'objectif zéro déchet, l'agriculture et la planification écologique.

Pour l'objectif zéro déchet j'ai cru comprendre que le quartier Signac Murs A Pêches bénéficiera dès la rentrée prochaine de l'expérimentation mise en place par le territoire d'Est Ensemble. Ce n'est pas un hasard si ce quartier a été identifié comme tel pour travailler sur cet objectif.

La règle verte en quelques mots, c'est l'interdiction des destructions et le refus d'appropriation des écosystèmes, et notamment l'obligation d'un bilan écologique global pour tout projet d'aménagement comprenant ses conséquences en matière d'empreinte écologique et d'impacts sur la santé.

Il m'apparaît indispensable de prendre en compte de nouveaux indicateurs de progrès humains telles les actions sociales et culturelles, comme vous le faites, pour qualifier véritablement le niveau de bien-être et non pas s'appuyer sur la seule valeur marchande telle que définie par le produit intérieur brut actuellement. Je n'oublie pas la dimension économique déterminante pour la Seine-Saint-Denis, département le plus jeune de France métropolitaine, créateur et novateur, mais pas n'importe comment et dans le respect des acteurs présents à vos côtés, ceux de l'économie sociale et solidaire. Je ne les cite pas dans ce courrier, il me faudra les rencontrer et discuter avec eux. Je comprends la contradiction à laquelle ils doivent faire face aujourd'hui avec le seul projet qui leur est présenté : « Inventons la métropole ».

Je ne veux pas m'immiscer dans les affaires municipales, comprenez-le. Je sais pouvoir compter sur quelques élu-e-s de la majorité qui me soutiennent et qui sont opposé-e-s à ce projet, à la fois pour le périmètre qui intègre une parcelle des Murs alors qu'à mon sens seul le site EIF suffisait et à la fois par manque de transparence et de visibilité donnée sur le « gain immobilier » aux promoteurs qui eux-mêmes ne savent pas trop jusqu'où aller dans leurs propositions. Celles et ceux qui m'accordent leur soutien sont les mêmes qui se sont exprimés en défaveur de la Métropole du Grand Paris que le gouvernement précédent a imposé comme soi-disant réforme institutionnelle. Nous sommes des fervents défenseurs de l'échelon communal et départemental.

Si la règle verte telle que nous la nommons est une des priorités politiques du programme écosocialiste que je porte, c'est parce que l'intérêt écologique doit primer sur l'intérêt économique. Pour les Murs à Pêches, l'enjeu c'est bien la préservation de notre biodiversité. Elle doit se réaliser collectivement, dans la concertation avec vous bénévoles et salariés, et avec la population.

Si je suis élu député le 18 juin prochain, je reviendrai vers vous pour que nous y travaillions ensemble.

Mes amitiés insoumises.

A handwritten signature in black ink, reading "Hélène Corbière". The signature is fluid and cursive, with "Hélène" on top and "Corbière" below it, both slanted slightly to the right. A horizontal line extends from the end of "Corbière" to the left, intersecting a vertical line that starts from the bottom left and goes up and to the right, creating a stylized 'X' shape.